



Visite du sénateur Bruno BELIN

Les élus de la commune de St Julien l'ars ont reçu samedi 06 février M. Bruno BELIN (sénateur), Claude EDELSTEIN (vice Président Grand Poitiers), Pascale GUITTET (conseillère départementale) pour une réunion de travail très constructive. En effet, plusieurs sujets ont été abordés tels que :

- le maintien voire ouverture de services publics sur la commune,
- la sécurité : limitation de la vitesse sur les routes de Nieuil et Tercé
- La fibre pour un déploiement sur notre commune en 2023

Nous avons saisi l'opportunité pour échanger avec des interlocuteurs représentant toutes les compétences : Grand Poitiers, Départementales et Nationales autour de la même table.

LETTRE D'INFORMATION

mars 2021



INFO
CORONAVIRUS

NOUVEAU

***L'aide au déplacement par transport VSL** est possible sous condition d'éligibilité : le décret n°2021-182 prévoit, sur prescription médicale préalable une dérogation aux conditions de prises en charge par l'assurance maladie des frais de transport des personnes dans l'incapacité de se déplacer seules vers les centres de vaccination contre la Covid-19.)

***La vaccination par un médecin traitant volontaire est possible pour les personnes âgées de 50 à 64 ans souffrant de comorbidité.** A titre informatif, les médecins du cabinet médical de St Julien l'ars réalisent cette vaccination à leur patientèle.

La Pharmacie de la commune devrait aussi pouvoir réaliser cet acte courant mars.

ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE NUMERIQUE

Une permanence est mise en place à la mairie pour les habitants de la commune qui n'ont pas accès à internet ou qui rencontrent des difficultés avec les outils numériques, pour un accompagnement individuel et gratuit.

L'objectif est d'apporter une réponse et une aide aux usagers (réaliser les démarches et formalités administratives en ligne, prises de rendez vous et consultations d'un médecin à distance, s'initier à Internet et aux outils informatiques, faire ses courses sur Internet...)

Contact pour Rendez-vous : Isabelle Favre 06 66 82 50 37

Permanences programmées en fonction du nombre d'inscriptions.

Confidentialité et discrétion assurée

RAPPEL- REGLES DE CIVISME -

Les beaux jours arrivent, c'est l'occasion de faire un petit rappel des horaires à respecter pour effectuer les travaux de jardinage et bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore :

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 19h00.

les samedis : 9h00 à 12 h00 et 14h00 à 18h00 -

les dimanches et jours fériés : 10 h00 à 12h00

(arrêté préfectoral du 5 janvier 2021)



Par ailleurs, les déchets verts résultant de cet entretien doivent être emmenés à la déchetterie car tout feu de déchets verts est interdit dans la Vienne

(article 10 de l'arrêté n°2017-SIDPC-014).

Sommaire :

- Visite Sénateur B. BELIN
- Info covid 19
- Assistance numérique
- Budget

La mairie vous accueille :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et tous les samedis matins
(sauf pendant les vacances
scolaires)
au 4, rue de la poste
86800 Saint Julien l'Ars.

☎ 05 49 56 71 24

✉ mairie.stjulienlars@wanadoo.fr

🌐 saintjulienlars.fr

📘 Mairie de Saint Julien l'Ars

BUDGET

(résultats financiers 2020 budget 2021)



Le compte Administratif (commune) et le compte de Gestion (Trésor public) ont été votés à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 02 mars 2021.

Le budget primitif a fait l'objet d'échanges en commissions municipales des 22 février (fonctionnement) et 25 février (investissement).

A noter : ce budget 2021 a été adopté :

- sans augmentation de fiscalité
- sans aucun recours supplémentaire à l'emprunt.

Le soutien aux associations est réaffirmé avec un montant total de subventions accordées de 29 200€.

*à noter :
le taux de fiscalité communal
est reconduit à l'identique en 2021
et ceci depuis plusieurs années*

BUDGET investissement 2021

Désignation	Budget
VOIRIE PROGRAMME ANNUEL	2 640,00
Bâtiments scolaires	1 417,00
Panneaux de rue et signalétique	1 223,00
DIVERSES ACQUISITIONS DE MATÉRIELS	34 500,00
Matériels CTM	15 600,00
Ordinateurs Mairie + École	6 500,00
Ordinateurs Fablab	3 000,00
Boîte à livres (Drive)	5 500,00
Mobilier urbain (bancs et cendriers)	3 900,00
RÉPARATIONS BÂTIMENTS	380 500,00
Mairie : aménagement espace cuisine	8 000,00
École : blocs de secours	4 000,00
École : PPMS	10 000,00
École : film solaire	3 000,00
Garderie : rideaux	4 000,00
Garderie : radiateur	1 000,00
Gendarmerie : sécurisation menuiserie (3 portes)	11 700,00
Salle Polyvalente : toiture	150 000,00
Salle Polyvalente : blocs de secours	4 000,00
Salle Polyvalente : éclairage Led	2 900,00
Salle Polyvalente : portes	20 000,00
Vestiaires du Stade - Mise aux normes et agrandissement	150 000,00
Salle Omnisports : éclairage Led	500,00
Salle Omnisports : blocs de secours	4 000,00
42 rue de Chauvigny : diagnostic structurel	1 400,00
Trésorerie : diagnostic structurel	6 000,00
AMÉNAGEMENT DE TERRAINS	6 000,00
Parcours de santé	6 000,00
CIMETIÈRE	24 500,00
Extension (deuxième tranche)	24 500,00
RÉHABILITATION DU SILO	7 600,00
Diagnostic structurel	7 600,00
AGENDA D'ACCESSIBILITÉ	59 860,00
Mairie : accessibilité extérieure	19 180,00
École : parking et éclairage	31 500,00
Bibliothèque : éclairage extérieur	9 180,00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	515 600,00

Compte Administratif 2020 - Budget de Fonctionnement 2021

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020		Année 2021
	Budget	Réalisé	Budget
Total dépenses de fonctionnement	2 415 000,00	1 692 140,41	2 500 000,00

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020		Année 2021
	Budget	Réalisé	Propositions
Total recettes de fonctionnement	2 415 000,00	2 599 072,35	2 500 000,00